Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260311-2026_03_09-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Caroline GAIGNOT, 1ère adjointe - M. Alain BRARD, 2ème adjoint - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4ème adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5ème adjointe - M. Lawrence BARBIER - Mme Christelle LEMAIRE - M. Vincent LAGOGUÉ *(à partir de 19h05, question n° 1)* - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Carole VIVIER - M. Jérôme PAPELARD - Mme Sabrina PIEDEVACHE *(à partir de 19h10, question n° 1)*.

Etaient absents : M. Jérôme LEGOFF - M. Fabrice ROTH.

Quorum : 11 (à 19h00)
12 (à partir de 19h05)
13 (à partir de 19h10)

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Caroline GAIGNOT a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 2 mars 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 2 mars 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 11 mars 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 11 février 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-03-09

Objet : Remboursement de frais

Considérant que, pour des raisons de facilité (paiement en ligne), M. Patrice GAUTIER, Maire, a avancé les frais de dépôt d'une annonce immobilière sur le site Leboncoin pour la vente des terrains du Lotissement Écoquartier, soit 131.88 € TTC ;

Vu la facture du site Leboncoin en date du 20 février 2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir rembourser cette somme à M. Patrice GAUTIER.

M. Patrice GAUTIER quitte la séance et ne prend pas part aux délibérations et au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 12, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DÉCIDE** de rembourser la somme de 131.88 € à M. Patrice GAUTIER, Maire, par virement bancaire,
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 12 mars 2026

MAIRIE D'EVRAN 22630

Caroline GAIGNOT,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN 22630

Patrice GAUTIER,
Maire

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260311-2026_03_09-DE